

Réunion ordinaire du jeudi 02 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 02 juillet, à 21h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le vendredi 26 juin 2020, s'est réuni dans la salle d'exposition du Centre de Services. La séance était publique et présidée par M. Guy LAPEYRE, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. : LAPEYRE Guy, PETIT René, RIVIERE Pascale, ZANARDO Cédric, GUILLORY Laurence, BIAUTE Philippe, CLAVERIE Florianne, SOLANA-LASSALLE Maryline, BARRIEU Frédéric, LACOSTE Angélique, SERES Didier, CARRARO Marjorie, MARTIRENE Sylvain, et MARSEILHAN Maurice.

Conseillers excusés, DROUART Sandrine, pouvoir à Laurence Guillory

Conseillers absents : aucun

Secrétariat de séance : M. le Maire propose la candidature de Mme RIVIERE Pascale.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15 voix

Mme RIVIERE est désignée.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17 juin 2020 :

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à apporter au compte rendu, en l'absence d'observations, il soumet ce compte rendu au vote.

Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 15.

Ordre du jour :

❖ Informations diverses :

M. Guy LAPEYRE informe le conseil des félicitations adressées au Conseil municipal pour son élection par M. Richard FUCHS, ancien Maire de Bennwihr.

M. le Maire indique qu'il a reçu hier un message de la Préfecture indiquant qu'il faudra réunir un conseil municipal le 10/07/2020 pour élire les grands électeurs qui participeront au vote des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27/09/2020.

M. René PETIT intervient pour répondre aux questions diverses évoquées lors du dernier Conseil. Il indique qu'une dalle béton va être créée au cimetière pour y installer un container, que, pour la sortie du chemin du Pelat, il a contacté le propriétaire riverain qui a donné son accord pour l'installation d'un miroir. Il est en attente des devis pour l'achat. Quant au stationnement porte de Vic, lorsqu'il a été vu, les voitures étaient déjà stationnées en épi.

M. Guy LAPEYRE indique qu'un Conseil d'Ecole s'est tenu le 23/06/2020 et qu'à la suite d'une mauvaise compréhension, Mme Marjorie CARRARO n'a pas été invitée. Il s'en excuse auprès d'elle. Toutes les enseignantes de l'école et les représentants des parents d'élève étaient présents. La fin du deuxième trimestre ainsi que le troisième ont été très perturbés par la crise sanitaire du COVID, mais les parents se sont déclarés très satisfaits de tout ce que les enseignantes ont mis en place pour garder le lien avec l'école.

L'école de Jegun souhaite s'inscrire dans le projet d'école numérique, ce qui nécessite l'achat de 12 ordinateurs et de deux vidéoprojecteurs par la Mairie. Un devis a été établi pour 6 030 € HT avec une aide de l'Etat de 50% pour lequel la mairie a donné son accord.

Pour la rentrée les effectifs connus à ce jour sont de 116 élèves dont 5 Très Petite Section.
M. le Maire souhaite la bienvenue à Mme MOULIN qui enseignera à compter de la rentrée à Jegun. Le projet de trousse verte, mis en place sur l'année 2019-2020 sera reconduit pour la rentrée.

❖ Délibérations :

❖ Désignation des membres de la commission communale des impôts locaux :

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts direct présidée par le Maire ou l'adjoint délégué. Les membres de cette commission sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) sur une liste de contribuables établie par le Conseil Municipal. Pour Jegun, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants, la liste approuvée par le conseil doit comporter 12 titulaires et 12 suppléants. Cette commission est constituée pour la durée du mandat du conseil municipal.

M. Guy LAPEYRE indique qu'il a pensé à une liste mais que les conseillers peuvent proposer d'autres noms.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DESCOUSSE Alain	LEDROFF Florence
BARDOT Bruno	DESPAX François
BARRIEU Christiane	ALLAIN Anne-Marie
PEROTTO Rémy	FOURES Pascale
CAVERZAN David	MOTHE Alain
BERNES Daniel	PEYREUX Jean Noël
PELIZZARI Georgette	LAFFONT Marie-Louise
DOZE Thierry	PEYRET Jean Jacques
PHILIPPE Bernadette	BRANDALISE Bernard
MOLINIER Michel	NADAU Michel
PRIETO Jean André	HANTRAYE Dominique
BEDOUT Georges	PONTONI Christine

Aucun conseiller ne proposant de nouveau nom, cette liste est soumise au vote.

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

❖ Création d'un marché estival :

Monsieur le Maire expose l'opportunité qu'il y aurait à établir dans la commune un marché simple hebdomadaire du 1^{er} juillet au 24 septembre de chaque année, destiné à l'approvisionnement des habitants en denrées alimentaires et autres besoins journaliers de la consommation locale. Conformément à l'article L 2224-18 du CGCT, il a consulté la Chambre d'agriculture le 23 juin 2020 qui a émis verbalement un avis favorable. Ce marché, qui aurait lieu le jeudi en soirée ne vise pas à concurrencer le marché du mercredi matin mais plutôt à renforcer l'offre afin de permettre aux personnes qui travaillent, de venir en période estivale après leur travail.

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

❖ **Droit de préemption urbain :**

M. le Maire rappelle que par délibération du 06 mars 2020, le conseil municipal a instauré un droit de préemption sur les secteurs urbanisés UA, UAa, UE et les zones d'urbanisation futures 1AU du PLU.

Un notaire nous a transmis une déclaration d'intention d'aliéner pour des parcelles inscrites dans le périmètre de notre droit de préemption. Il s'agit de parcelles situées au quartier des Roses cadastrées AV 252, AV 264 et AV 265 appartenant à Mme Aurélie FAUTER.

Il est proposé au Conseil de ne pas user du droit de préemption pour cette vente.

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

❖ **Vote du budget communal :**

Monsieur le Maire passe la parole à Mme RIVIERE qui fait une présentation des grands principes budgétaires et des règles que les budgets des collectivités locales doivent respecter.

Le diaporama présente aussi la structure des dépenses et des recettes de la commune ainsi que les résultats 2019, l'évolution des dépenses de fonctionnement de 2015 à 2019, ainsi que le niveau d'endettement de la commune et les chiffres clés de la fiscalité. Ce rappel permettant aux nouveaux conseillers qui n'ont pas assisté au vote du compte administratif de se familiariser avec les finances de la commune.

Après cette présentation globale, une présentation détaillée des propositions pour 2020 a été faite au vu des documents remis à chaque conseiller. Les deux axes majeurs du budget 2020 sont un budget sans augmentation des taux communaux et sans emprunt nouveau.

Les subventions sont détaillées et les évolutions expliquées par M. le Maire.

La section de fonctionnement s'élève à 1 707 826 € et la section d'investissement est équilibrée, après intégration des restes à réaliser, à hauteur de 1 183 011 €.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur les attributions de **subventions** :

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

M. le maire demande ensuite au Conseil de se prononcer sur le maintien des taux des taxes locales taxe foncière bâtie à 25.32% et taxe foncière non bâtie à 135.77% :

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la **globalité du budget** :

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

❖ **Vote du budget du restaurant de la Halle :**

Mme Pascale RIVIERE fait la présentation du budget restaurant à partir du document remis à chaque conseiller.

Le budget présenté est équilibré à hauteur de 18 700 € en section de fonctionnement et à hauteur de 14 063 € en section d'investissement.

Ce projet comporte une subvention de la commune de 13 000 € afin de résorber le déficit de ce budget lié à un emprunt non réalisé il y a deux ans.

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'ensemble du budget restaurant de la Halle tel qu'il vient d'être présenté :

Vote : contre 0, abstention 0, pour 15

• **Questions diverses :**

M. le Maire demande si la fête de septembre aura lieu. Mme Marjorie CARRARO, présidente du Comité des Fêtes, dit qu'une réunion est prévue dans une semaine pour décider de tout.

Pour le moment, rien n'interdit d'organiser la fête et les forains contactés commencent à confirmer leur présence. La question la plus délicate à traiter est celle des repas, la fête devrait se tenir mais sous une forme différente.

M. Guy LAPEYRE explique que la Petite Pierre envisage des travaux importants de remise aux normes. Pour pouvoir bénéficier de fonds européens, ils ont besoin que la commune participe au financement. Afin de présenter leur projet, ils envisagent d'inviter le Conseil Municipal à une visite des lieux début septembre. Un spectacle de la Petite Pierre sera organisé à Jegun le 17/09/2020.

M. le Maire indique que plusieurs jégunois sont venus se plaindre à la Mairie de la fermeture du Crédit Agricole, Il est intervenu et a reçu l'assurance que la banque serait à nouveau réouverte à compter de mercredi prochain.

M. le Maire précise que de nombreuses réunions sont prévues très prochainement pour les commerces : rendez-vous la semaine prochaine avec M. Campagnol, du Toit Familial pour avancer sur le projet des logements au-dessus des commerces, rencontre avec M. Airolti, architecte, pour discuter de ses honoraires ainsi qu'avec Mme Bourdallé que la commune souhaite recruter comme assistant à maîtrise d'ouvrage.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.
Délibéré en séance les an et jour susdits. La séance est levée à 23h45.